



Association française
des personnes handicapées intellectuelles

**Le droit de vote pour tous :
c'est maintenant !**

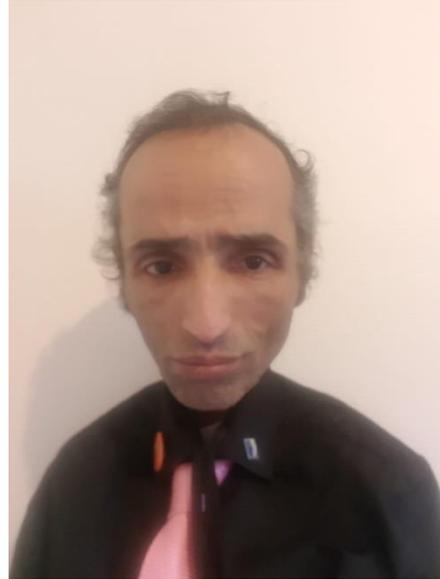
**RDV Ministère de l'intérieur
Mercredi 15 janvier 2020**

**Comment faciliter la participation électorale
pour permettre l'exercice de la citoyenneté?**





Association française
des personnes handicapées intellectuelles



Lahcen Er Rajaoui

Président Association Nous Aussi



Association française
des personnes handicapées intellectuelles



Jacques NODIN
Président ANCREAI



Anny BOURDALEIX
Fédération ANCREAI



Zohra TALBI
Chargée de projets
Nous Aussi

Un questionnaire par et pour les personnes handicapées intellectuelles



Objectifs de l'enquête :

- Connaître les difficultés rencontrées
- Identifier les aides au vote souhaitées

Une co-construction du questionnaire

- Des sous-groupes de travail

Délégations Nous Aussi du Morbihan /CREAI

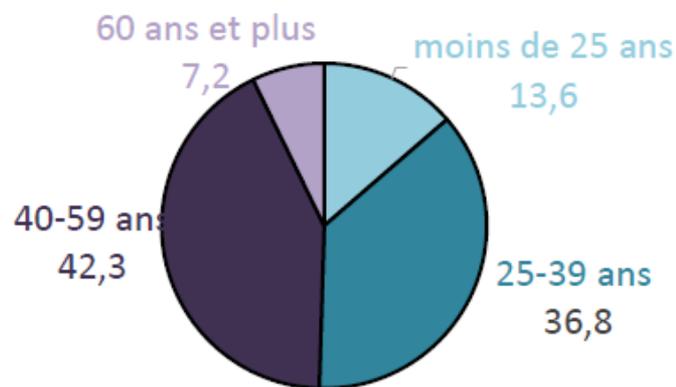
- Puis mise en commun



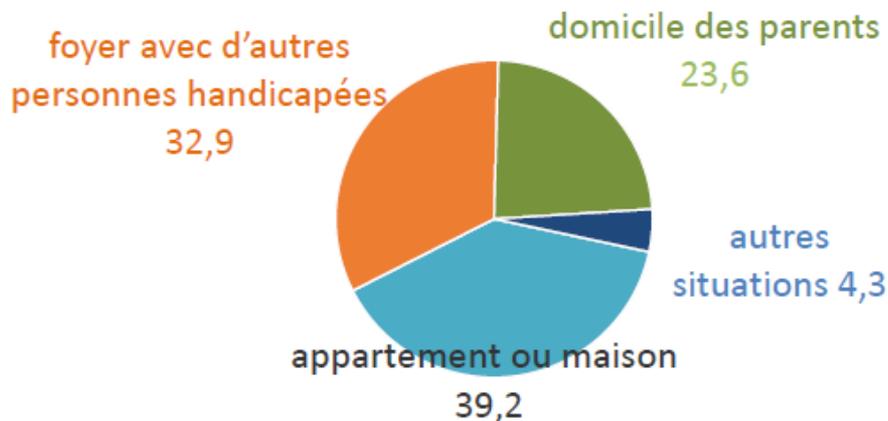
Plus de 1 300 questionnaires exploitables

Diversité de personnes ayant répondu au questionnaire

- en termes d'âge



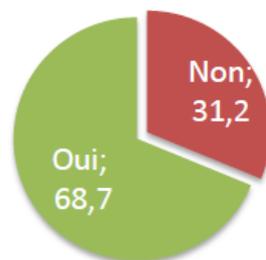
- en termes de lieu de résidence :



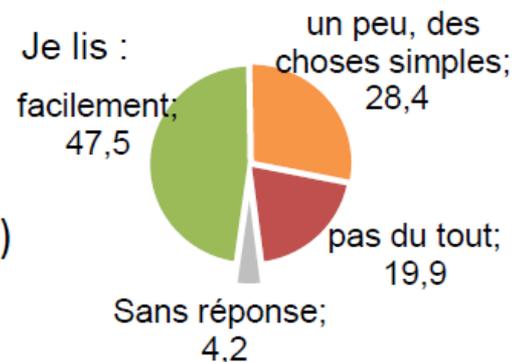
Plus de 1 300 questionnaires exploitables

Diversité de personnes en termes d'autonomie :

- 7 répondants sur 10 sont aidés par un curateur ou un tuteur,

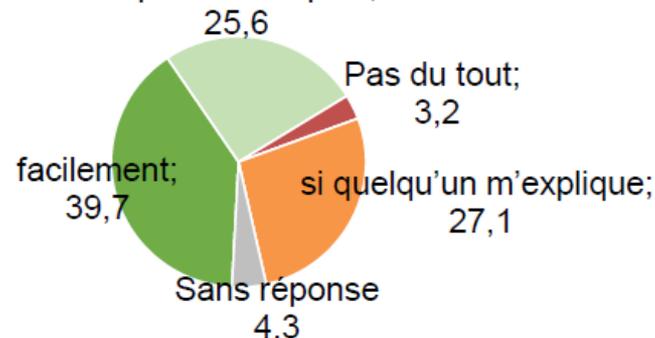


- 5 répondants sur 10 ont des difficultés pour lire (2 répondants sur 10 déclarent ne pas pouvoir lire)



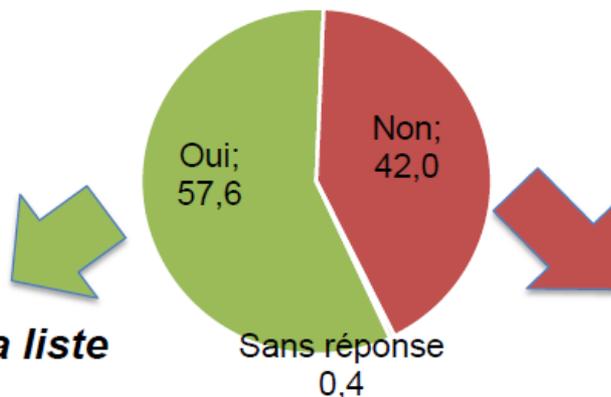
- et près de 6 répondants sur 10 ont des difficultés de compréhension orale.

Je comprends ce que disent les gens à la télé : les paroles simples;

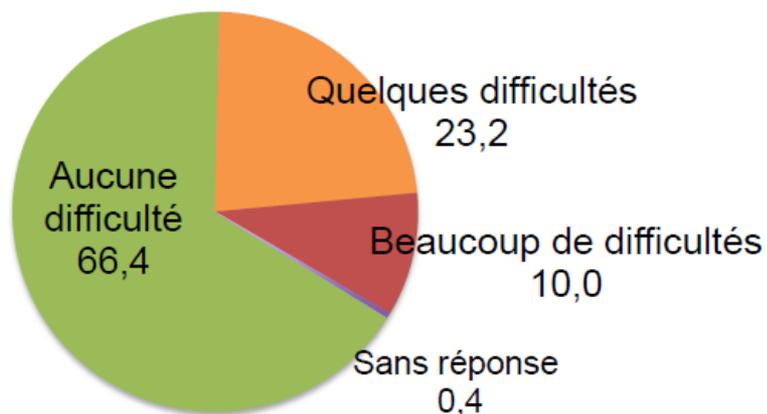


Plus de 1 300 questionnaires exploitables

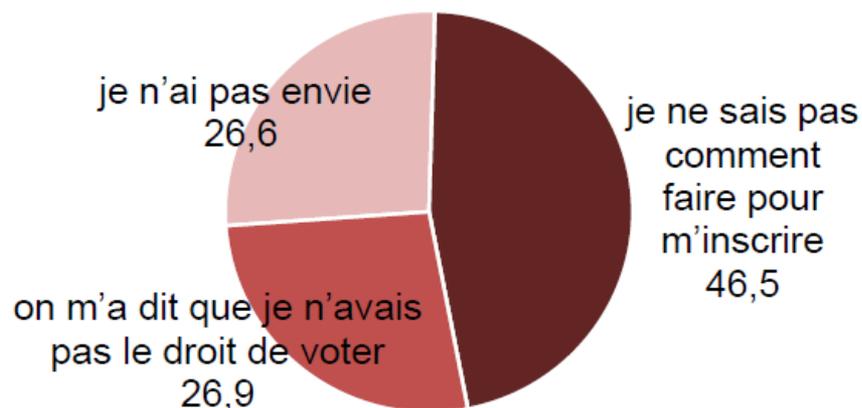
Vous avez une carte électorale ?



Pour m'inscrire sur la liste électorale, j'ai eu :

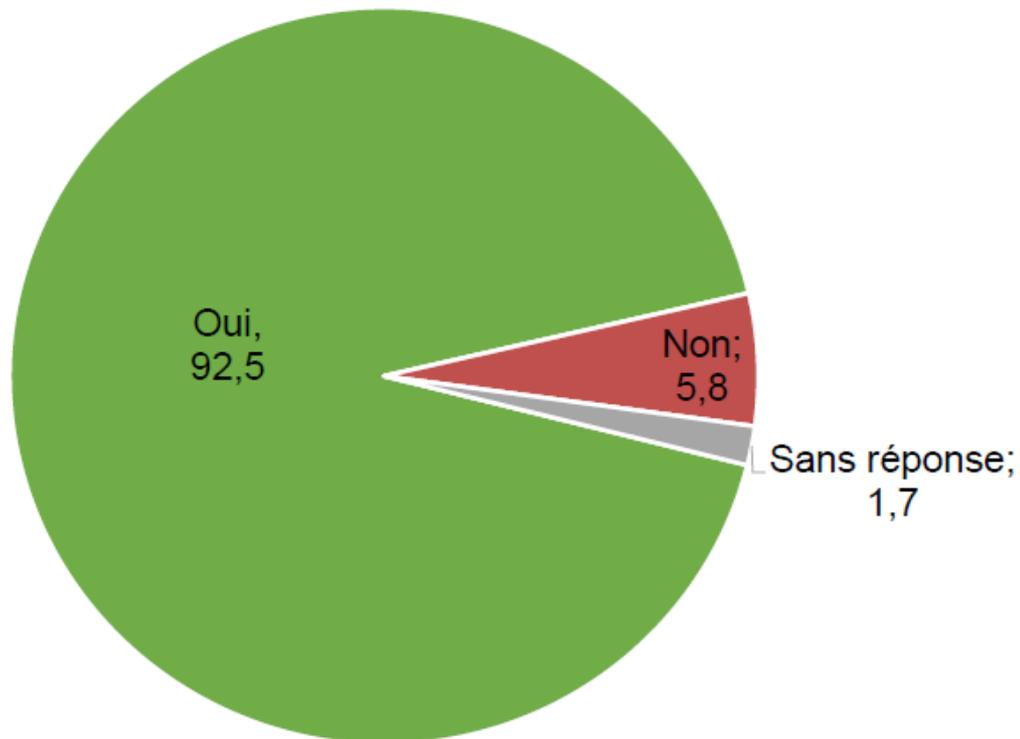


Pourquoi n'êtes-vous pas inscrit sur la liste électorale ?



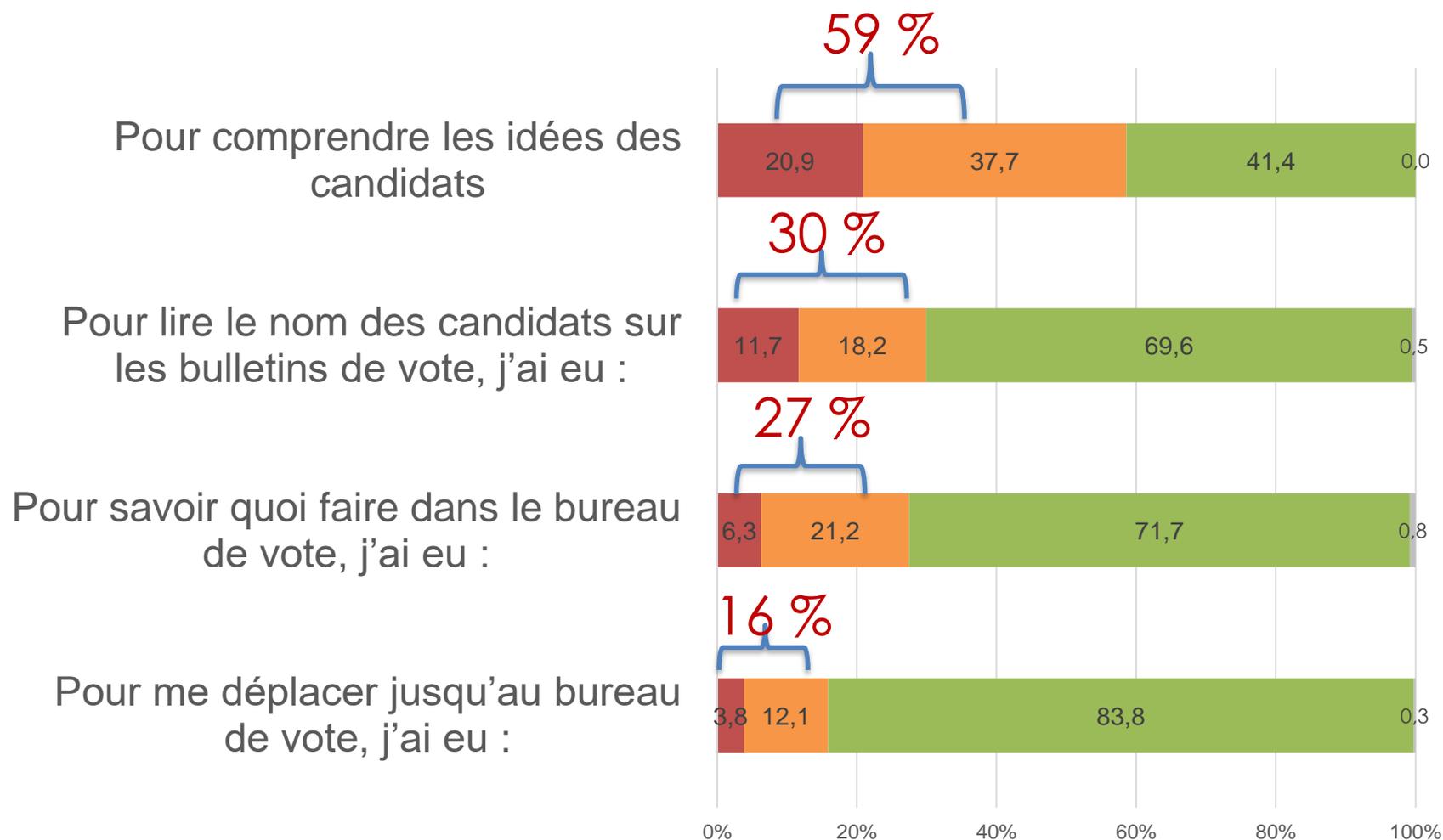
Les personnes ayant une carte électorale ont presque toutes déjà voté

Vous avez déjà voté ?



Les difficultés rencontrées par les votants

■ Beaucoup de difficultés ■ Quelques difficultés ■ Aucune difficulté ■ sans réponse



Les aides souhaitées

Pour voter plus facilement ...



Oui

Pas d'avis

Non

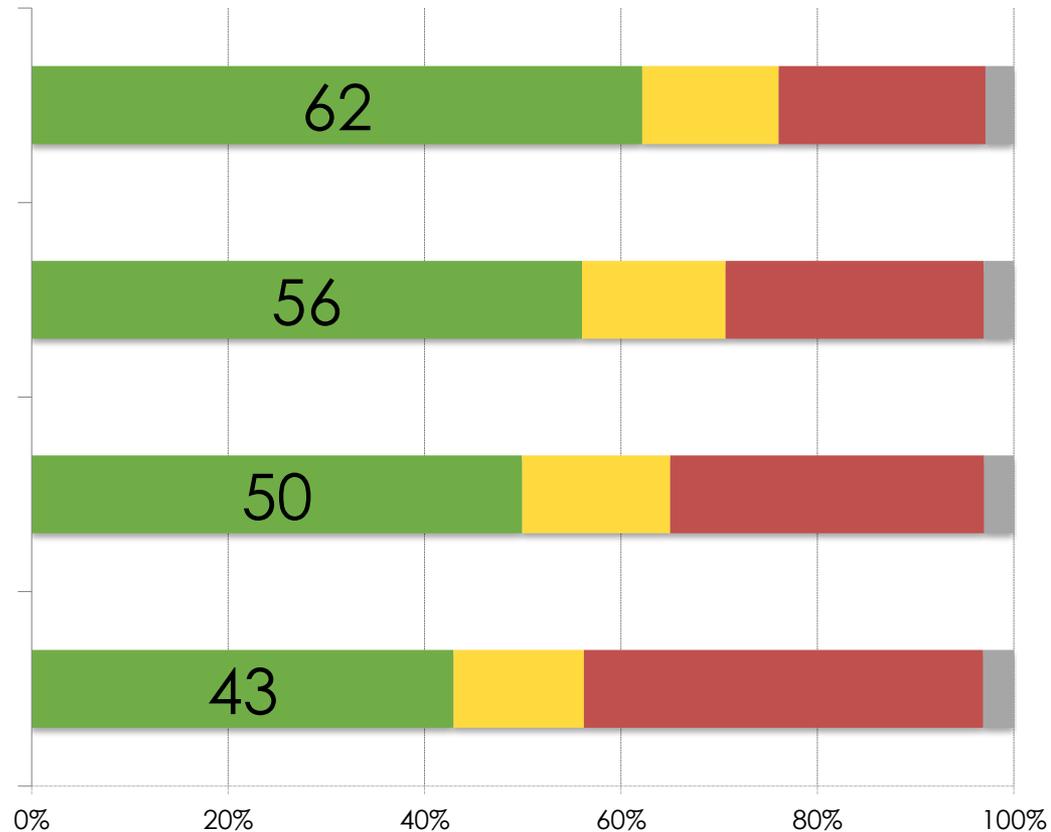
Sans réponse

Il faut une affiche qui explique ce que je dois faire dans le bureau de vote

Il faut un petit film qui explique comment faire pour voter

Il faut des entraînements au vote (des essais de vote)

Il faut un jeu sur ordinateur pour m'aider à voter



Les aides souhaitées

Pour vous aider à choisir le candidat ...



Oui

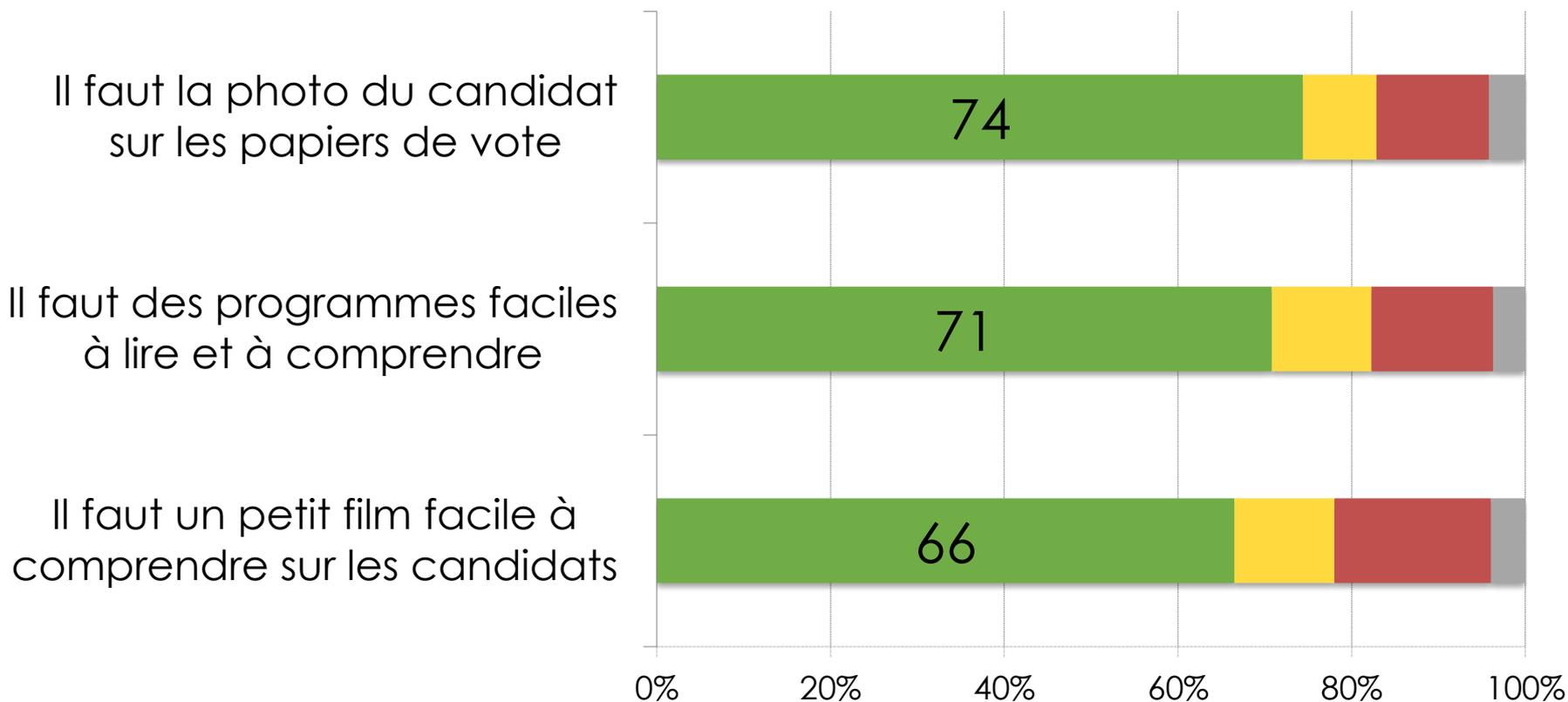


Pas d'avis



Non

Sans réponse



Des outils simples et accessibles

L'affiche « Je vote »



Elle a été créée par la délégation de Dunkerque en novembre 2013.

Avec le soutien de l'Amicale des Directeurs Généraux des services des arrondissements de Lille et de Dunkerque et de la GMF.

Les dessins ont été faits par Pierre Echevin.

Elle est distribuée par la délégation de Dunkerque.

La diffusion du guide en Facile A Lire et à Comprendre « Pour tout savoir sur les élections »



Un guide distribué lors des ateliers d'entraînement
au vote,
Diffusé auprès des établissements et services
Mis à disposition sur le site internet du CREAI
Hauts-de-France.

Sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales

**On va bientôt voter pour les élections européennes.
Êtes-vous inscrits sur les listes électorales?**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.
On votera pour élire les députés européens.
Les députés européens prépareront et voteront les lois au parlement européen.
Ces lois s'appliquent ensuite en France et dans tous les pays de l'Europe.
Ces lois sont sur la santé, le travail, l'économie, l'agriculture, la sécurité, l'environnement...

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste des électeurs, dans votre mairie.
Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **31 mars 2019** !
Quand vous serez inscrit vous recevrez votre carte d'électeur !

Pour pouvoir voter, il faut :
Avoir plus de 18 ans.
Être français.
Être inscrit sur la liste électorale. C'est la liste à la mairie de toutes les personnes qui peuvent voter.

Une nouvelle loi a été votée.
Vous avez le droit de voter même si vous êtes sous tutelle ou curatelle!

Comment vous inscrire sur les listes électorales?
Vous pouvez aller à la mairie ou envoyer un courrier à la mairie avec les 3 documents suivants :

- Un formulaire rempli (demandé par la mairie, ou téléchargé sur Internet)
- Une copie d'un justificatif de domicile (Par exemple une facture de téléphone, d'électricité, de gaz...)
- Une copie de votre carte d'identité

Vous pouvez aussi vous inscrire sur Internet si votre mairie utilise le service sur le site www.service-public.fr



Une affiche (format A3, facilement imprimable) diffusée auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux et mise en ligne sur le site du CREAL Hauts-de-France.

Sensibilisation sur le droit de vote des personnes sous tutelle (et le prolongement du délai pour s'inscrire sur les listes électorales)

Toutes les personnes sous tutelle ou curatelle ont aujourd'hui le droit de voter

Une nouvelle loi a redonné le droit de vote aux personnes sous tutelle. C'est la loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme de la justice.

Pour voter il faut :

- Avoir plus de 18 ans
- Être français,
- Être inscrit sur les listes électorales.

C'est la liste à la main des personnes qui peuvent voter.

Le 26 mai on va voter pour les élections européennes. C'est pour élire les députés européens. Les députés européens préparent et votent les lois au parlement européen. Ces lois s'appliquent ensuite en France et dans tous les pays de l'Europe. Ces lois sont sur la santé, le travail, l'économie, l'agriculture, la sécurité, l'environnement.

Si le juge des tutelles vous avait retiré le droit de vote, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 16 mai pour voter aux élections européennes.

Comment faire ?
Vous pouvez aller à la mairie ou envoyer un courrier à la mairie avec les 4 documents suivants:

- Un formulaire rempli (obtainé par le maire, ou téléchargé sur internet)
- Une copie d'un justificatif de domicile, par exemple une facture de téléphone, d'électricité...
- Une copie du jugement de tutelle
- Une copie de votre carte d'identité

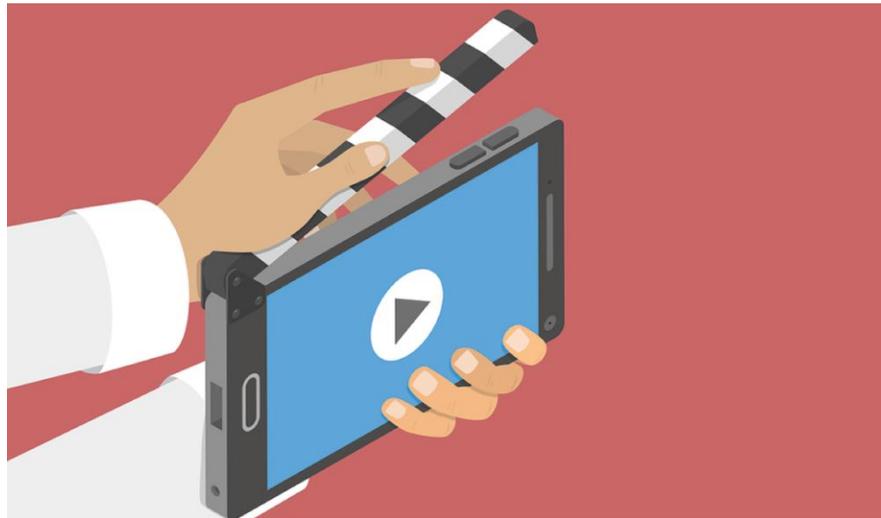
Les prochaines élections auront lieu l'année prochaine en 2020. On votera pour élire les maires de chaque ville et village. Pensez à vous inscrire au plus vite sur les listes électorales pour pouvoir voter!

Les affiches participent au service de la proximité de l'administration d'Alsace et sont financées par l'Etat. Elles sont diffusées par les communes.

Affiche format A3 envoyée aux associations tutélaires et aux services régionaux d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.

+ Information des adhérents sous mesure de tutelle par la délégation locale Nous Aussi.

Vidéo de l'application numérique





Projet de guide en Facile à Lire et à Comprendre sur l'accès au vote



Association française
Des personnes handicapées intellectuelles

Le vote pour tous Guide des élections



Facile à lire et à comprendre

Avec le soutien de :



Un guide qui répondra aux questions que peuvent se poser les électeurs:

Pourquoi on vote?

On élit un président pour combien de temps?

Qu'est-ce que je dois faire dans le bureau de vote?

Pourquoi pour certaines élections on vote deux fois?

C'est quoi le rôle d'un député?

C'est quoi le vote blanc?

Peut-on m'aider dans l'isoloir?



4. Les élections législatives

Pour étre les députés de l'Assemblée Nationale.
Elles ont lieu tous les 5 ans.



5. Les élections présidentielles

Pour étre le Président de la République.
Elles ont lieu tous les 5 ans.



6. Les européennes

Pour étre les députés du Parlement Européen.
Elles ont lieu tous les 5 ans.



7. Le référendum

C'est un vote pour demander l'avis du peuple sur un projet de loi.
Une question est posée, on vote OUI ou NON.

Remarque

Les élections ont toujours lieu un dimanche.
Presque toutes les élections sont des élections à 2 tours.
Ça veut dire qu'on vote 2 fois.
Au 1er tour on vote parmi tous les candidats.
Au 2ème tour, 15 jours plus tard, on vote parmi les 2 ou 3 finalistes.

L'organisation des élections

Fiche 5

Pour vous inscrire sur la liste électorale, il faut préparer 3 documents :



1. Une pièce d'identité avec photo :

- o carte d'identité,
 - o passeport
- Vérifiez que votre pièce d'identité est toujours en cours de validité. ☺



2. Un justificatif de domicile :

Par exemple une facture d'électricité ou une facture de téléphone fixe.
Si vous habitez en foyer, vous pouvez demander au foyer un document avec votre adresse.
Le justificatif doit étre daté de moins de 3 mois.



3. Il faut remplir un formulaire de demande d'inscription.



Remarque



Le site internet « Cap'acté » explique par une vidéo, « C'est quoi un justificatif de domicile ? » au lien suivant :
<https://www.youtube.com/watch?v=HIMZ5eOmbbw&feature=youtu.be>

L'inscription sur la liste électorale

Fiche 8



Depuis une loi de mars 2019 toutes les personnes sous tutelle et curatelle ont le droit de voter.



Le juge des tutelles, le tuteur ou le curateur ne peuvent pas vous empêcher de voter

C'est votre droit en tant que **citoyen** ☺



On ne peut vous retirer le droit de vote que si vous avez commis un crime.
Et qu'un tribunal vous retire le droit de vote.

Le handicap n'empêche pas de voter.



Toutes les personnes en situation de handicap ont le droit de voter comme tous les citoyens.

Ça peut étre difficile pour certaines personnes mais il existe des aides.

On va vous expliquer ces aides dans ce guide.

Les différentes parties du guide:

Le droit de vote	Un droit/un devoir citoyen Qui peut voter?
Les différentes élections	La représentation Les différentes élections
Le mode d'emploi du vote	L'inscription sur les listes électorales Le bureau de vote Les aides possibles Le vote blanc, le vote nul
Comment choisir pour qui voter?	Comment faire un choix? Où trouver des informations?
Des exemples d'actions et d'outils pouvant aider les personnes à voter	Exemples: des ateliers débat, des ateliers d'entraînement au vote...

Le droit de vote

Fiche 1 : Pourquoi on vote ?.....	5
Fiche 2 : Qui peut voter ?.....	5
Fiche 3 : Qu'est-ce que ça fait de voter ?.....	6

Les élections

Fiche 4 : La représentation par des élus.....	
Fiche 5 : L'organisation des élections.....	
Fiche 6 : Qui sont les candidats aux élections ?.....	
Fiche 7 : Le rôle des différents élus.....	

Le mode d'emploi du vote

Fiche 8 : L'inscription sur la liste électorale.....	
Fiche 9 : Où votez-vous ?.....	
Fiche 10 : Le vote par procuration.....	
Fiche 11 : Les documents à apporter le jour du vote.....	
Fiche 12 : Que devez-vous faire dans le bureau de vote ?.....	
Fiche 13 : Le vote blanc et le vote nul.....	

Choisir pour qui voter

Fiche 14 : Voter, c'est un acte personnel et réfléchi.....	
Fiche 15 : Comment choisir pour qui voter ?.....	
Fiche 16 : Où et comment s'informer ?.....	

Des outils pour aider les personnes en situation de handicap intellectuel à voter

Fiche 17 : Utiliser l'affiche « Je vote !! » réalisée par Nous Aussi.....	
Fiche 18 : Informer sur l'inscription sur les listes électorales.....	
Fiche 19 : Organiser un atelier pour rechercher des informations sur les projets des candidats.....	
Fiche 20 : Organiser un atelier d'entraînement au vote.....	
Fiche 21 : Organiser une journée de présentation des programmes des candidats à l'élection.....	
Fiche 22 : Être assesseur dans le bureau de vote.....	
Fiche 23 : Participer au dépouillement.....	
Fiche 24 : Être candidat aux élections.....	

Mots difficiles

Explication des mots difficiles du guide.....	
---	--

Conseillers
départementaux

Maires

Députés
européens

Présidents

Députés

Sénateurs

Par exemple :

Pourquoi 6 élections en France ?

Quel est le travail d'un élu ?



La délégation prévoit pour les municipales



**Des rencontres avec des
élus de plusieurs
mairies des Yvelines**



**Des débats avant les
élections municipales**
(le samedi ou en soirée)



Rencontrer des jeunes des IMPRO pour une information sur le droit de vote



**Demander aux mairies
d'accrocher dans les
bureaux de vote des
supports avec des
images pour aider à se
repérer**



Des actions en faveur du développement de l'autonomie pour favoriser l'exercice de la citoyenneté



**Le droit de vote pour tous :
c'est maintenant !**





Du côté des services mandataires

Affichages dans les lieux d'accueil

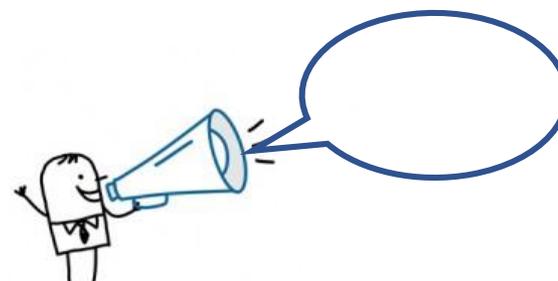


Contacts avec les services d'aide à domicile



Dans les associations

Sensibilisation à la
citoyenneté par des vidéos
en FALC



Expliquer ce que disent
les candidats



Dans les associations

Restitution FALC des programmes des candidats

Programmes des candidats aux élections présidentielles 2017.



Ce livre est une présentation des programmes des candidats aux élections présidentielles de 2017.
Nous avons demandé à rencontrer beaucoup de Partis politiques.
4 partis ont tenu à nous rencontrer.
Les autres partis politiques ne pouvaient pas nous rencontrer.
Certains partis n'ont pas répondu.
Si vous voulez plus de renseignements vous pouvez aller sur leur site int
Demandez de l'aide si vous en avez besoin.
Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai.



Nous leur avons parlé du handicap.
Nous leur avons posé des questions.
Et nous avons fait un résumé facile à lire et à comprendre.
Ce résumé a été relu par les partis politiques.

Ce livre est fait pour aider à choisir pour qui on va voter.
Il est fait pour toutes les personnes qui ont du mal à lire.

Il peut servir aussi à choisir un candidat aux élections législatives des 11 et 18 Juin 2017.

Les personnes qui ont participé aux rencontres sont des adhérents de Nous Aussi : des travailleurs en ESAT ou en entreprise adaptée, des retraités, bénéficiaires de SAVS ...

Il y avait aussi des personnes de soutien.



Nous remercions beaucoup les partis politiques qui nous ont répondu,
Cela a été très intéressant.

Les Délégations Nous Aussi du Doubs



Présentations orales des programmes

Explications orales des débats





Dans les associations

Des débats



Comment voter ?

Logos: PYRHEQUAL, adapel, cadis/haesca, interreg POCTEFA, POCTEFA

- 1 Je vais au bureau de vote.
- 2 Je donne ma carte d'identité et ma carte d'électeur.
- 3 Je prends plusieurs bulletins.
- 4 Je prends une enveloppe.
- 5 Je vais dans l'isoloir.
- 6 Je choisis un bulletin.
- 7 Je le mets dans l'enveloppe.
- 8 Je ferme l'enveloppe.
- 9 Je jette les autres bulletins.
- 10 Je mets l'enveloppe dans l'urne.
- 11 Je signe le registre.
- 12 Je reprends ma carte d'identité et ma carte d'électeur tamponnée.

Affiches



Dans les associations

Des entrainements au vote



Entrainement avec les élections au CVS



Dans les associations

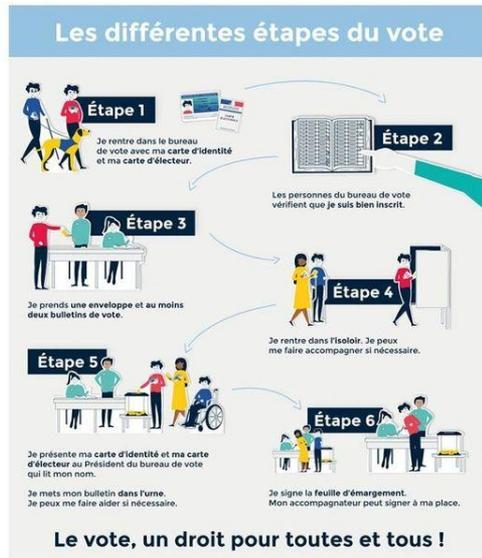


Des simulations
du vote

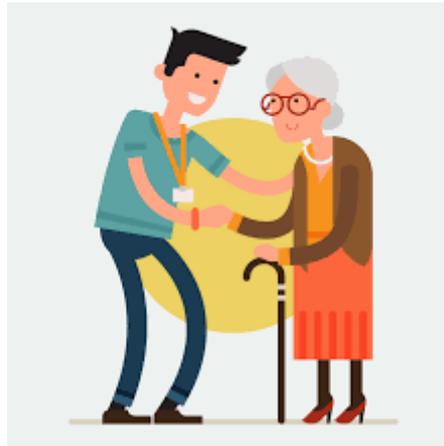


Dans les Mairies

Des
affiches



Personnes ressources ou
ligne téléphonique ressource





Dans les Mairies

Sensibilisation des personnes ...



... et formation
des assesseurs



Dans les Mairies

Des vidéos
pour
expliquer

**Le vote, un droit
pour toutes et tous !**